



Conseil d'établissement – rencontre régulière
 Jeudi 9 novembre 2023 – 18h45 à 20h45
 Salle du personnel

Membres Référence - Fiche 2		Composition	Mandat et statut du membre		Présences
	Chantale Allaire, directrice		Pas de droit de vote		
1	Caroline Jolly	Parent présidente (1 an)	2 ans	1 ^{re} année	
2	Anne-Sophie Provoyeur	Parent vice-présidente (1 an)	2 ans	2 ^e année	
3	Geneviève Coté	Parent	2 ans	1 ^{re} année	
4	Pascal Chapdelaine	Parent	2 ans	2 ^e année	
5	Danny Primeau-Dion	Parent	2 ans	2 ^e année	
6	Sophie Laforest	Parent	2 ans	1 ^{re} année	
7	Josiane Lortie	Enseignante	1 an	1 ^{re} année	
8	Steve Bélanger	Enseignant	1 an	1 ^{re} année	
9	Nicolas Tremblay	Enseignant	1 an	1 ^{re} année	
10	Maribel Mayorga Tello	Personnel du SDG	1 an	1 ^{re} année	
11	Anik Hamel	Personnel de soutien	1 an	1 ^{re} année	
12	Vacant	Personnel professionnel	1 an	1 ^{re} année	

Membres substitués élus par leurs membres			Statut lors de la rencontre (Remplaçant (e) invité (e), public, absent (e))	
?	Alix Henry	Parent		
?	Jonathan Gauthier	Parent		
?	Nassima Cheurfa	Parent		
?	Annie Daoust	Parent		
?	Sophie Delarosbil	Parent		
?	Guyanne Dubé	Parent		
1	Lison Arcand	Enseignante		
2	Marie-Ève Lamontagne	Enseignante		

1. Ouverture de la rencontre et vérification du quorum

- *Le quorum est atteint lorsqu'il y a présence de la majorité des membres en poste, dont au moins la moitié des représentants des parents.*

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Présentation de la direction en remplacement

4. Adoption et suivi du procès-verbal du 28 septembre 2023

- 4.1. Suivi concernant la somme amassée en éducation physique et des modalités de gestion.
- 4.2. Suivi des coûts en lien avec le déménagement de deux classes et l'adaptation du milieu.
- 4.3. Suivi du dossier « sécuriser le 1^{er} étage de l'école ».
- 4.4. Suivi en lien avec l'invitation à Monsieur Jean-François Joly
- 4.5. Suivi pour payer les frais liés à l'inscription au Basketball

5. Parole au public

6. Sujets pour adoption [Référence-Fiche 4](#)

- 6.1. Demande d'amendement de la présidente concernant la résolution adoptée CÉ2324-06 → Règles de régie interne virtuelle/présentiel.
- 6.2. Demande de financement d'un projet pour les enseignants de 5^e année.

7. Sujets pour approbation [Référence-Fiche 4](#)

- 7.1. Activités nécessitant un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement (Art.87 et 89).

8. Sujets pour consultation [Référence-Fiche 4](#)

9. Sujets de discussion (avis) [Référence- Fiche 15](#)

- 9.1. Utilisation des technologies à d'autres fins que la pédagogie en classe régulière

10. Sujets pour information

- 10.1. Les critères d'admission et d'inscription 2024-2025

11. Mot du représentant du comité de parents

12. Mot du personnel

13. Mot du SDG et/ou du personnel de soutien

14. Mot du comité de parents

15. Mot de la direction

- 15.1. Suivi des embauches de personnel
- 15.2. Fonds à destination spéciale /part administrée par le CE [Référence -Fiche 22](#)
- 15.3. Suivi au projet éducatif - Art. 37 et 97.1 [Référence - Fiche 5](#)

16. Mot de la présidence

- 16.1. Questionnement en lien avec les activités parascolaires payables le midi. [Référence Fiche 20](#)
- 16.2. Présentation de la formation obligatoire des membres (Art.53 459.5).
- 16.3. Présentation de la documentation pour la formation.

[Référence - Cahier des membres et de la direction](#)